

AUDIENCE

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE REÇOIT LA PRÉSIDENTE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DE SLOVÉNIE

Page 3

CULTURE

**«196 MÈTRES/
ALGIERS» PROJETÉ
EN AVANT-PREMIÈRE
À ALGER**

Page 16

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 5110 | Lundi 30 septembre 2024 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

ACCIDENTS DE LA ROUTE

**9 MORTS
ET 176 BLESSÉS
EN 24 HEURES**

Page 16

BRICS

LA PAGE DÉFINITIVEMENT TOURNÉE

Page 3



**MESURES PRÉVENTIVES CONTRE LES RISQUES
D'INONDATIONS**

**LES POUVOIRS PUBLICS
PRENNENT LES DEVANTS !**

Page 4



**LA RÉCOLTE DE PRODUITS
AGRICLES SATISFAISANTE**

**UNE SAISON
PROMETTEUSE**

Page 5

LES PAYS-BAS, L'ÉTHIOPIE,
LE KENYA ET LE CAMEROUN
FÉLICITENT LE PRÉSIDENT POUR
SA RÉÉLECTION :

Pour des relations encore plus renforcées

Le roi des Pays-Bas, M. Willem-Alexander, a félicité le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour sa réélection pour un second mandat présidentiel, a indiqué, hier, un communiqué de la présidence de la République. Le roi des Pays-Bas, M. Willem-Alexander, a félicité le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à l'occasion de son accession, une nouvelle fois, à la présidence de la République algérienne démocratique et populaire, lui adressant «ses vœux de succès dans l'accomplissement de ses missions durant son second mandat présidentiel», lit-on dans le message. Après avoir affirmé que «la République algérienne et le royaume des Pays-Bas partagent une longue histoire», M. Willem-Alexander «s'est félicité de la coopération entre les deux pays, se disant convaincu qu'elle se renforcera davantage à l'avenir», selon la même source. M. Paul Biya, président de la République du Cameroun, a, dans son message de félicitation au Président Abdelmadjid Tebboune, souhaité au chef de l'État «plein succès dans ses missions», lit-on dans le communiqué. À cette occasion, «le Président camerounais a souhaité œuvrer, avec Monsieur le président de la République, à la promotion et au renforcement des relations d'amitié et de coopération liant les deux pays au mieux des intérêts des deux peuples». Le président de la République du Kenya, M. William Samoei Ruto, a adressé un message de félicitations au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, affirmant que sa réélection pour un nouveau mandat «témoigne de la confiance profonde du peuple algérien». Le Président kényan a exprimé, au président de la République, «la volonté de son pays de renforcer les liens d'amitié et de coopération entre les peuples algérien et kényan, lui souhaitant plein succès et réussite dans la conduite de l'Algérie au cours des cinq prochaines années». De même, le Premier ministre de la République démocratique fédérale d'Éthiopie, M. Abiy Ahmed Ali, a adressé un message de félicitations au chef de l'État. «Monsieur le Président et cher frère, au nom du peuple et du gouvernement de la République démocratique fédérale d'Éthiopie, et en mon nom personnel, je vous présente, ainsi qu'au peuple et au gouvernement algériens, mes chaleureuses félicitations, à l'occasion de votre réélection», lit-on dans le message. «Je suis convaincu que les relations cordiales entre nos deux pays continueront à se renforcer davantage», a ajouté le Premier ministre éthiopien. «Je saisis cette occasion, pour adresser à votre excellence mes vœux de bien-être et souhaiter davantage de paix et de prospérité au peuple algérien. Veuillez agréer, Monsieur le Président et cher frère, l'expression de mon profond respect», a-t-il conclu son message.

R.N.

ONU :

L'Algérie rejoint le Groupe des amis pour la paix pour la résolution de la crise ukrainienne

L'Algérie a participé, vendredi à New York, à l'invitation de la Chine et du Brésil, à une réunion ministérielle pour le lancement du Groupe des amis pour la paix, créé par les pays du Sud pour la résolution de la crise ukrainienne.

PAR ROSA CHAOUI

Lors de cette réunion, le représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations Unies, l'ambassadeur Amar Bendjama, a affirmé le soutien de l'Algérie à cette initiative globale et constructive, visant à mettre fin à ce conflit le plus tôt possible, conformément aux principes et buts de la Charte des Nations Unies et



compte tenu des préoccupations sécuritaires légitimes des deux parties. Co-présidant cette réunion avec

l'Envoyé spécial du président brésilien à New York, Celso Amorim, le ministre chinois des Affaires étrangères, Wang Yi, a déclaré que le Groupe des amis pour la paix n'était pas un groupe fermé mais une plateforme ouverte qui ne vise ni la concurrence ni la confrontation, mais le dialogue inclusif.

La réunion ministérielle a été sanctionnée par l'adoption d'une déclaration commune regroupant 13 pays, dans laquelle il a été convenu de poursuivre les concertations à différents niveaux avec toutes les parties.

Par ailleurs, les représentants permanents des pays ayant rejoint le Groupe des amis pour la paix ont été appelés à renforcer les positions communes en soutien aux efforts internationaux en vue d'une paix durable.

R.C.

ALGÉRIE-NIGER:

Accord pour accélérer la cadence du projet pétrolier de Kafra

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, a affirmé, dimanche à Alger, avoir convenu avec son homologue nigérien, Sahabi Oumarou, d'accélérer la cadence du projet pétrolier du Bloc Kafra (nord du Niger), dirigé par «Sonatrach». «Il a été convenu de fixer un calendrier précis pour le développement de ce champ afin d'accélérer la phase de mise en production effective», a déclaré M. Arkab à l'issue de sa ren-

contre avec le ministre nigérien du Pétrole au siège du ministère. Supervisé par Sonatrach, «ce champ important enregistre des résultats très encourageants», en passant à la deuxième phase de ce projet, à savoir «la finalisation de l'exploration pour entamer la phase d'exploitation», a ajouté le ministre. Les deux parties ont convenu également d'assurer toutes les facilités pour la réalisation dudit projet et la concrétisation des objectifs

escomptés, a fait savoir M. Arkab. Le ministre nigérien du Pétrole avait entamé, samedi, une visite de travail en Algérie, dans le cadre de l'examen des voies et moyens de renforcer les relations de coopération entre les deux pays dans le domaine de l'énergie, notamment les hydrocarbures. Cette visite fait suite à celle effectuée par le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, au Niger au mois d'août dernier.

R.N.

LUTTE CONTRE LES MALADIES IMPORTÉES :

Ouverture de structures médicales dans le sud du pays

De nouvelles structures médicales ont été ouvertes dans les communes frontalières d'In-Guezzam et Tin-Zaouatine pour la prise en charge des cas de maladies importées, a appris dimanche l'APS auprès des services de la wilaya d'In-Guezzam.

Ces dispositions interviennent en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour la prise en charge des maladies importées répandues dans certaines régions du Sud du pays. Elles consistent en l'ouverture de deux salles de soins au niveau des communes d'In-Guezzam et de Tin-Zaouatine, en sus de l'ouverture dans la commune de Tin-Zaouatine d'un centre de traitement et de prise en charge des cas atteints de diphtérie, afin d'alléger la pression sur la polyclinique du quartier «Tenessa», au chef-lieu de la commune, a précisé la source.

Les services de la wilaya font part

aussi de l'ouverture d'un point sanitaire au niveau du poste frontalier exceptionnel «Hadj Bouda», dans la commune de Tin-Zaouatine, destiné au transit des éleveurs, par souci de dépister les cas malades, en plus de la mobilisation d'une équipe médicale pour assurer des prestations de santé au niveau du village de «Taoundert». Entre-autres mesures prises pour circonscrire les maladies et prémunir la santé publique, il est fait état, en outre, de la mobilisation d'équipes médicales chargées de la vaccination des cas malades de la diphtérie, importée des pays limitrophes. Cette opération a permis jusqu'ici la vaccination de 9.000 personnes au niveau des communes d'In-Guezzam et Tin-Zaouatine, a-t-on signalé de même source. Dans le même contexte de lutte et de prévention contre le paludisme et la diphtérie, il est signalé également la mobilisation d'équipes chargées de l'éradication des eaux

stagnantes et du remblaiement des lacs formés à travers les communes d'In-Guezzam et Tin-Zaouatine suite aux fortes précipitations qui se sont abattues dernièrement dans la région, en sus de la réfection et la restauration des avaloirs d'évacuation des eaux usées. Joint au téléphone, le directeur de la Santé et de la Population (DSP) de la wilaya de Bordj Badji Mokhtar, Madjid Zidane, a affirmé à l'APS que «la situation épidémiologique est stationnaire dans la wilaya», soutenant que «les équipes médicales, appuyées par les cadres des laboratoires médicaux et le corps médical locaux, œuvrent d'arrache-pied à la prise en charge, à la faveur d'une vaste opération de vaccination, les cas malades du paludisme et de la diphtérie au niveau de la commune de Timiaouine. L'ensemble du staff médical exerçant dans la région, certains rappelés de congé, a été réquisitionné pour appuyer les équipes sur le terrain, à l'effet de

bien prendre en charge les cas malades, de circonscrire les pathologies contagieuses importées et surmonter cette situation dans la région, a indiqué M. Zidane. Le même responsable a fait part de la distribution des aides médicales, affectées à la wilaya de Bordj Badji Mokhtar, aux différents établissements de santé de la wilaya.

Une équipe médicale a été dépêchée vendredi dans la wilaya de Bordj Badji Mokhtar, à la suite de la propagation de cas atteints du paludisme, et est renforcée dimanche d'une autre mission médicale dotée de moyens nécessaires (médicaments et sérums antidiphtériques), avait annoncé le ministère de la Santé. Une commission composée d'experts en santé publique était arrivée jeudi dans les wilayas de Tamanrasset et In-Guezzam, en plus de la mise à la disposition de ces régions de lots de médicaments et de sérums.

R.N.

BRICS

La page définitivement tournée

Il ne sera plus question d'évoquer la question de l'adhésion de l'Algérie aux Brics. La page semble en effet définitivement tournée et fait désormais partie du passé. C'est ce que vient de confirmer une source gouvernementale «très au fait de ce dossier».

PAR KAMAL HAMED

Cette information a été rapportée par le journal *El Moudjahid*. Selon ce que rapporte ce quotidien national cette réaction intervient suite à «une rumeur qui court, semant l'idée que des pays membres des Brics auraient encore une fois sollicité l'Algérie pour rejoindre ce Groupe », note *El Moudjahid* dans son éditorial, tout en s'interrogeant sur « la vérité tapie derrière ces chuchotements annonçant l'Algérie en pôle position dans le futur élargissement des Brics ». Il est vrai que des informations insistantes ont tout récemment circulé annonçant l'intention de l'Algérie de renouveler une fois encore sa demande d'adhésion aux Brics. «En effet, pour les autorités algériennes, le dossier de l'adhésion aux Brics est clos. Mieux encore, l'Algérie a définitivement tourné la page, même si elle est membre de la banque des Brics », relève la même source citée dans le journal *El Moudjahid*. Pour ce journal, « les raisons qui ont poussé l'Algérie à tourner le dos à ce conglomérat sont à la fois simples et logiques », alors que l'exclusion de l'Algérie lors du sommet de Johannesburg en août 2023 où six nouveaux membres ont été admis, a été marquée par l'absence d'arguments plausibles » pour justifier cette décision. Lors de ce sommet qui s'est tenu au mois d'août de l'année 2023 en Afrique du Sud et « à la surprise



générale, le dossier Algérie a été retiré à la dernière minute », observe *El Moudjahid* qui relève « une incohérence flagrante, tant sur le fond que sur la forme ». Une décision qui a surpris plus d'un observateur ce d'autant que de nombreux analystes estimaient que le dossier présenté par l'Algérie était très solide. La pilule était assez dure à avaler que ce conglomérat a, lors de ce sommet, accepté l'adhésion de six nouveaux pays. IL s'agit en effet de l'Arabie saoudite, l'Argentine l'Égypte, les Emirats arabes unis, l'Éthiopie et l'Iran. Cette Organisation (Brics), « censée remettre en question un ordre mondial établi représenté par le FMI et la Banque mondiale, devrait agir avec une approche plus inclusive. Or, elle adopte une logique de sélection absurde, limitant aussi bien son impact que sa portée. Au lieu de ratisser large et d'apporter des solutions globales, elle se contente d'une démarche restrictive », regrette l'éditorial de *El Moudjahid*, rappelant, à cet égard, que l'Algérie « est un pays sans dette extérieure, possédant la plus grande superficie d'Afrique,

regorgeant d'importantes ressources minérales et énergétiques et dotée d'infrastructures enviables par tout le continent » Mettant en avant les performances économiques de l'Algérie saluées par le FMI et la Banque mondiale, le journal rapporte que les Brics, qui se présentent comme une alternative économique mondiale, « ont choisi d'ignorer cette reconnaissance ». Mais pourquoi ce refus des Brics ? Selon l'éditorial de *El Moudjahid* « cette cécité n'a rien de mystérieux, c'est même un secret de Polichinelle », écrit le journal, précisant que l'exclusion de l'Algérie « résulte davantage de manœuvres politiques que de critères économiques, sachant qu'un pays membre y a mis son veto sous l'influence d'un émirat du Golfe ». Il faut dire que le président de la république est déjà allé dans ce sens. « Le dossier est clos et la page est tournée », a déclaré Abdelmadjid Tebboune au mois d'octobre 2023. Une décision confirmée donc par la source gouvernementale citée par *El Moudjahid*.

K.H

ACTIVITÉS MINISTÉRIELLES :

Attaf s'entretient avec le président de l'Assemblée générale des Nations Unies

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Ahmed Attaf a eu, dimanche à New York, des entretiens bilatéraux avec le président de l'Assemblée générale (AG) des Nations Unies, M. Philémon Yang, a indiqué un communiqué du ministère. A cette occasion, le ministre a exprimé sa fierté de voir une personnalité camerounaise et africaine présider l'Assemblée Générale de l'ONU à sa session actuelle, lui assurant du « plein soutien de l'Algérie en vue de s'acquitter des responsabilités qui lui sont confiées, notamment celles liées au renforcement du rôle du continent africain dans l'action internationale mul-

tilatérale en général, et au sein de l'ONU en particulier », précise la même source. Les deux parties ont également échangé les vues sur les perspectives de la contribution de l'AG de l'ONU afin de permettre à l'Afrique de réaliser les priorités fixées pour la prochaine étape, à l'instar de « la réforme du Conseil de sécurité de l'ONU, la restructuration des institutions financières et monétaires internationales, et la mobilisation du financement international à même de concrétiser les objectifs de développement, de complémentarité et d'intégration définis dans l'Agenda de l'Afrique 2063 », ajoute le communiqué.

R.N.

CNA :

Goudjil reçoit la présidente de l'Assemblée nationale de la République de Slovaquie

Le président du Conseil de la nation, M. Salah Goudjil, a reçu, dimanche à Alger, la présidente de l'Assemblée nationale de la République de Slovaquie, Mme Urska Klakocar Zupancic, indique un communiqué du Conseil. Lors de cette rencontre, les deux parties ont abordé « l'état des relations inter-parlementaires et la volonté des deux parties de les développer », mettant l'accent sur l'« importance de la coordination et de la concertation dans le cadre des groupes d'amitié parlementaires, ainsi que des échanges de délégations entre les deux pays ».

Les deux parties ont salué, par la même occasion, l'ouverture des ambassades dans les capitales des deux pays respectifs, exprimant « leur satisfaction quant à la dynamique croissante des relations bilatérales, fondées sur l'amitié et le respect mutuels ». Ils se sont également félicités « du niveau de croissance de ces relations, grâce à la volonté commune des deux parties d'élargir les horizons et de diversifier les domaines de coopération ». A cet égard, la présidente de l'Assemblée nationale de Slovaquie a exprimé la satisfaction de son pays quant à « la qualité des relations de coopération qu'il entretient avec l'Algérie », appelant à « mettre à contribution cette dynamique pour renforcer les relations bilatérales et intensifier les liens de croissance mutuelle au bénéfice des deux parties ». Elle a ajouté que « les capacités d'élargir la coopération bilatérale restent disponibles, notamment dans les secteurs de la technologie, de l'intelligence artificielle, du tourisme, ainsi que de l'éducation et de l'enseignement ». Les deux parties ont également abordé « les développements régionaux et internationaux, source de préoccupation à plusieurs égards ». Le président du Conseil de la nation, "après avoir rappelé les principes de la politique étrangère de l'Algérie, qui est engagée dans une politique de non-alignement", a réitéré « la condamnation de l'Algérie des agressions brutales commises contre le peuple palestinien frère, ainsi que des atteintes à la souveraineté du Liban, dénonçant les assassinats systématiques, lâches et odieux, tout en fustigeant l'hypocrisie et l'aveuglement des politiques menées par les pays occidentaux ». Il a souligné, à cet égard, que l'Algérie « a toujours opté pour des solutions politiques et diplomatiques pour résoudre les conflits », réaffirmant « le soutien officiel et populaire de l'Etat algérien à la Palestine sœur et sa position en faveur d'une solution juste et globale à la question palestinienne ».

Il a, dans ce contexte, convié la République de Slovaquie à « œuvrer aux côtés de l'Algérie au sein des Nations unies, notamment au niveau du Conseil de sécurité, pour trouver une solution équitable à la question palestinienne, conformément aux chartes et résolutions de l'ONU ». Pour sa part, la présidente de l'Assemblée nationale de Slovaquie a réaffirmé la « position claire » de son pays sur la situation dans les territoires palestiniens, appelant à « un cessez-le-feu immédiat » et affirmant que la Slovaquie « soutient la solution des deux Etats pour instaurer la paix et la concorde dans la région ». En ce qui concerne la question sahraouie, M. Goudjil a réaffirmé « la position constante et de principe de l'Algérie, exprimée à plusieurs reprises par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, fondée sur le droit inaliénable du peuple sahraoui frère à l'autodétermination, conformément aux objectifs et principes de la Charte des Nations unies ». La présidente de l'Assemblée nationale slovène a souligné, de son côté, que son pays « soutient le processus onusien et encourage le respect de la légalité internationale », estimant que la résolution de cette question « doit se faire dans un cadre pacifique et en aboutissant à une solution juste et durable ».

R.N.

AUDIENCE :

Le président de la République reçoit la présidente de l'Assemblée nationale de Slovaquie

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a reçu, ce dimanche à Alger, la présidente de l'Assemblée nationale de la République de Slovaquie, Mme Urska Klakocar Zupancic, a indiqué un communiqué de la Présidence de la République. L'audience s'est déroulée au siège de la Présidence de la République en présence du président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali, du directeur de Cabinet à la Présidence de la République, Boualem Boualem et du Secrétaire général du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Lounès Magramane, a ajouté la même source.

R.N.

ALGER

Démantèlement d'un réseau criminel spécialisé dans la falsification des dossiers de base de véhicules

Un réseau criminel spécialisé dans la falsification des dossiers de base de véhicules a été démantelé la semaine dernière par les services de police relevant de la wilaya d'Alger. « La section d'atteinte aux biens de la 4e division de la police judiciaire de Bouchaoui relevant de la SWA, ont démantelé, la semaine passée, un réseau criminel spécialisé dans la falsification des dossiers de base de véhicules, et arrêté les cinq (5) membres composant ledit groupe, tout en récupérant 7 véhicules et des documents administratifs falsifiés », indique dimanche, un communiqué de la Sûreté de wilaya (SWA).

Récupération de 7 véhicules

L'opération a été menée suite à une plainte déposée par le propriétaire d'une agence de location de voitures, faisant état d'un individu se livrant à des activités de faux et usage de faux en écriture administrative pour s'approprier des véhicules loués, suite à quoi la police judiciaire a enclenché des investigations, qui ont permis d'identifier le principal suspect et ses acolytes, a précisé la même source. En coordination avec le parquet territorialement compétent, les domiciles des mis en cause ont été perquisitionnés en vertu de mandats émis par ce dernier. L'opération s'est soldée par la récupération de sept (7) véhicules et la saisie de documents administratifs falsifiés, ajoute la même source. Les mis en cause ont été présentés devant le parquet territorialement compétent, conclut le communiqué.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

L'ESAA accueille sa 9^e promotion

L'ESAA a accueilli sa 9^e promotion de nouveaux étudiants admis, hier, du programme de licence en sciences de gestion, selon un communiqué.

Pour la rentrée académique 2024-2025, l'École supérieure algérienne des affaires (ESAA) enregistre 143 nouveaux admis dans la 9^e promotion du programme de licence en sciences de gestion et en management général.

De plus, cette année, le nombre de places pédagogiques a été augmenté, avec 30 nouveaux admis dans la 11^e promotion du programme de licence en management général et 34 nouveaux admis dans la 20^e promotion du programme de master en sciences de gestion. Cela s'inscrit dans le cadre du renforcement des capacités d'accueil et de l'accompagnement de l'ESAA lors des processus d'admission.

Les admissions à l'ESAA sont ouvertes aux bacheliers issus de diverses spécialités scientifiques et de gestion, leur offrant ainsi la possibilité d'acquérir une double compétence à l'issue de leur formation technique et managériale. L'école a organisé une journée inaugurale pour les nouveaux admis afin de leur présenter le campus de l'ESAA et de les aider à s'intégrer. Lors de cet événement, le directeur général de l'ESAA, Noureddine Menani, a souligné que la mission de l'école est de « créer un environnement où chaque étudiant peut s'épanouir, apprendre et évoluer ». Il a également ajouté : « Vous allez acquérir des compétences et un savoir-être qui vous permettront de relever les défis les plus complexes du monde des affaires », tout en rappelant que l'ESAA célèbre cette année ses 20 ans d'activité.

R.N.

MESURES PRÉVENTIVES CONTRE LES RISQUES D'INONDATIONS :

Les pouvoirs publics prennent les devants !

Contrairement aux années précédentes, le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, a cette fois-ci, pris les devants en annonçant des mesures anticipatives pour prévenir les divers risques liés aux perturbations météorologiques, plus particulièrement les inondations, soulignant l'importance de l'action de proximité pour sensibiliser les citoyens aux mesures de prévention.

PAR IDIR AMMOUR

En effet, il vaut mieux prévenir que guérir. Risque naturel par excellence, les inondations trouvent leur origine dans l'absence de civisme des uns, l'insouciance des autres, le manque d'entretien de toutes les conduites, les oueds et les avaloirs d'évacuation à travers toutes les agglomérations du pays.

Les failles du système de drainage en sont pour l'essentiel la cause de désastres selon les constats effectués ces dernières années. C'est pourquoi, le curage des canalisations des eaux de pluie et des avaloirs, obstrués pendant la saison d'été par les déchets et débris de tous genres, devient une priorité. A cet effet et dans le cadre de la préparation de la saison automnale et hivernale, un plan d'intervention proactif a été établi par l'intérieur en prévision de toute urgence et mobilise toutes les capacités disponibles. Dans une instruction



adressée aux walis, le ministère a instruit les walis à l'effet d'«intensifier les opérations de nettoyage des oueds, des quartiers, des cours d'eau, des vallées et des égouts et d'élimination des déchets et débris qui provoquent leur blocage, notamment les points noirs les plus à risque d'inondation».

Ce programme s'est imposé de lui-même eu égard aux déchets qui s'accumulent au fil des jours devant une collecte des ordures ménagères, qui laisse à désirer et un système de balayage quasi inexistant. Cela finit par donner forcément des égouts et des avaloirs bouchés. Avec l'arrivée des pluies d'automne suivies de celles d'hiver, l'écoulement des eaux pluviales déborde sur les voies publiques et en un laps de temps, des quartiers entiers sont inondés. D'énormes dégâts sont alors enregistrés à chaque fois.

Des habitations sont également touchées par les cours d'eau. Les axes routiers et les cités situées sur la plaine de la ville se trou-

vent plongés sous l'eau. Face à ce scénario, qui se répète chaque année, les pouvoirs publics se font prévoyants afin d'éviter l'irréparable. L'instruction a mis en avant « l'importance de l'action de sensibilisation de proximité à l'endroit des citoyens autour des dispositifs préventifs devant être suivis, tout en appelant les services des collectivités à consolider la communication, via tous les moyens offerts, en vue d'informer les citoyens de tout imprévu. Il convient de rappeler que le ministère avait déjà adressé une correspondance aux walis portant nombre de mesures de prévention de ces risques, et ce dans le cadre de l'intensification des efforts préventifs contre les intempéries, notamment les fortes précipitations qui dépassent les moyennes saisonnières dans certaines régions du pays, provoquant ainsi des crues et des inondations aggravées par l'activité humaine, ce qui engendre des conséquences fatales dont des pertes humaines et matérielles ».

I. A.

SOCIÉTÉ

L'urgence de mettre fin au fléau des accidents de la route

Chaque jour, des morts et des blessés sont enregistrés sur nos routes, selon les autorités compétentes.

L'Algérie ne cesse de vivre au quotidien ces tragédies face à l'hécatombe des accidents de la route qui endeuillent de nombreuses familles et causent des dégâts matériels importants.

Des mesures courageuses s'imposent

Pour réduire, voire éradiquer ce phénomène, l'association El Aman pour la protection des consommateurs a fait quelques propositions. «Des mesures franches, extrêmes et courageuses doivent être prises pour arrêter ce drame quotidien. Les accidents de la route et les pertes humaines et matérielles induites ne sont pas une fatalité. Dans ce cadre, l'association «El Aman» a proposé quelques solutions urgentes pour endiguer ce fléau», a fait savoir le président de l'association, Hacène Menouar.

Au vu de l'implication des chauffeurs de poids-lourds et des transporteurs publics de voyageurs dans les accidents routiers, il a suggéré l'obligation de contrôle de l'appétit physique et mentale des conducteurs. «Il s'agit d'imposer des contrôles médicaux chaque année ou tous les 6 mois pour cette catégorie de chauffeurs et de relever l'âge minimum pour l'obtention du permis de conduire des poids lourds et des

transports en commun. Une autre mesure qui est essentielle, en l'occurrence, l'installation d'un chrono- tachygraphe pour surveiller la vitesse et le comportement du chauffeur durant le trajet et la distribution de lecteur pour les services de la sécurité routière», a-t-il indiqué.

Désigner 2 chauffeurs pour un seul véhicule (bus ou camion)

A ce propos, Menouar a mis en exergue l'impératif de désigner deux chauffeurs pour un seul véhicule (bus ou camion) quand la distance dépasse les 600 km. «La majorité des accidents sont causés par la fatigue et le manque de concentration des conducteurs». De fait, un second chauffeur remplacera le premier et vice-versa. Des experts sont également appelés à se pencher sur le temps de repos. «Les vies humaines n'ont pas de prix ; ces conducteurs se mettent en danger et tuent dans leur sillage des innocents», a-t-il encore ajouté, soulignant le contrôle des limites de charge des véhicules lourds, la surcharge étant un facteur aggravant en cas d'accident. Dans un autre volet, Menouar a insisté sur l'urgence de réviser les programmes et les examens du permis de conduire. «Le renforcement et la révision des condition d'obtention du permis de conduire. A ce titre, la refonte et la réorganisation du fonctionnement des auto-écoles afin de dispenser une formation et un

apprentissage de qualité aux candidats. Selon les statistiques, les titulaires des nouveaux permis sont derrières un bon nombre d'accidents», a-t-il soutenu.

Des radars fixes au niveau des tronçons routiers rapides

Selon Menouar, les nouvelles technologies sont l'une des solutions pour atténuer un tant soit peu la survenue de ces tragédies. «Nous proposons l'installation permanente de radars sur les tronçons accidentogènes pour inciter les conducteurs à réduire la vitesse. Les autorités compétentes devraient également multiplier les caméras de surveillance dans les principaux axes routiers des villes et les autoroutes en particulier notamment au niveau des points noirs identifiés», a-t-il suggéré.

S'agissant du dernier point, il a appelé à se pencher sérieusement sur l'état de certaines routes à l'historicité accidentelle élevée. «Revoir et corriger la conception de certaines routes, à savoir le dimensionnement, les courbures, les pentes, le revêtement, les protections est une exigence», a-t-il relevé. Autres solutions proposées par l'association «El Aman» consistent dans le renforcement du contrôle technique des véhicules et l'investissement dans d'autres modes de transport tels que le rail pour réduire le trafic routier.

R.N.

LA RÉCOLTE DE PRODUITS AGRICOLES SATISFAISANTE

Une saison prometteuse

La saison agricole de cette année semble satisfaisante. Des produits maraîchers tels que les légumes et la pomme de terre ainsi que certains fruits comme la pomme et les dattes sont en nette abondance.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Les derniers chiffres révélés par le ministère de l'Agriculture indiquent que la production agricole dans certaines filières est en nette évolution. La pomme de terre enregistre ainsi un record de production de 11,5 millions de quintaux avec un taux de plus de 70% dans les nouveaux périmètres consacrés à son exploitation. La pomme a déjà obtenu un autre record de production surtout dans la wilaya de Khenchela qui reste la région la plus indiquée en termes de récolte abondante soit 1,8 million de quintaux avec une autre wilaya qui est Batna qui a enregistré avant la fin de ce mois 1,3 million de quintaux. L'abricot, la datte et le melon ont également été marqués par une production significative. Les céréales avant la prochaine campagne labours semailles qui sera lancée dès le 1er octobre prochain avec 3,7 millions d'hectares consacrés en plus au reste des surfaces productives, a déjà été marquante avec un but de produire 1,645 millions de tonnes de blé dur et 1,17 millions d'hectares pour l'orge. Le ministre de l'agriculture a indiqué récemment que l'Algérie n'aura plus recours à l'importation de ces deux produits en 2025 conformément aux engagements tenus par le Président de la



République. Il a fait savoir que « 4,2 millions de tonnes de semences produites localement seront à disposition des agriculteurs selon la spécificité de chaque région ». Il est à signaler que l'agriculture saharienne est en pleine expansion où des records de production de tomates, laitues, poivrons et l'ail ont été enregistrés au cours de cette année. Avec les dernières précipitations dans la plupart des régions du Sud, il faudra s'attendre à une perspective prometteuse sur des filières telles que les produits maraîchers et les légumineuses dont le projet de leur consacrer

145.000 hectares est en cours de réalisation. Et particulièrement avec le nouveau plan qui va s'orienter vers les cultures stratégiques. L'objectif selon des experts du monde agricole est d'atteindre une autosuffisance de certains produits et ne pas dépendre d'aucune importation à l'horizon 2027. Le ministre Youcef Cherfa a clairement souligné que « le but est de faire valoir le plan de la sécurité alimentaire et d'encourager par ailleurs l'exportation de certains produits en surabondance ».

F. A.

DOUANES

73 affaires contre la contrebande et le commerce transfrontalier illégal

Les services des Douanes ont enregistré, du 20 au 26 septembre en cours, 73 affaires liées à la lutte contre la contrebande et le commerce transfrontalier illégal, indique dimanche un communiqué de la Direction générale des Douanes. « Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et le commerce transfrontalier illégal, les brigades opérationnelles des Douanes, activant à travers l'ensemble du territoire douanier, ont enregistré, en coordination avec les différents partenaires de sécurité, un bilan de saisie conséquent, du 20 au 26 septembre courant », lit-on dans le communiqué. Cette opération a permis de saisir 197.649 comprimés psychotropes, 52,74 kg d'ecstasy, 218.200 paquets de cigarettes, 81.600 litres de carburant, plus de 160 moteurs et pièces de rechange pour véhicules, ainsi que 309 unités de munitions de chasse et 240 téléphones portables. Par ailleurs, 24.500 euros, 5.500 dinars tunisiens, 2.056 unités de diverses boissons alcoolisées et plus de 2.500 unités de produits cosmétiques et de soins corporels ont également été saisis. S'ajoutent à cela 268.280 kg de denrées alimentaires subventionnées et de large consommation, 88.970 litres d'huile de table, ainsi que d'autres produits saisis. Le nombre de contrevenants concernés par ces affaires s'élève à 98, tandis que le nombre de véhicules utilisés pour la contrebande est estimé à 54, indique le communiqué soulignant que le montant total des amendes imposées s'élève à environ 3 milliards de dinars, conclut le communiqué.

L'énorme potentiel d'investissement de l'Algérie en débat à Londres

Une table ronde sur les grandes opportunités de partenariat offertes par le marché algérien a été organisée à Londres, en présence de près d'une centaine de représentants de groupes économiques et d'entreprises diverses. L'ambassadeur d'Algérie à Londres, Nourredine Yazid, a saisi cette rencontre organisée jeudi dernier par la Chambre de Commerce arabo-britannique pour étaler le potentiel économique de l'Algérie en termes d'investissements, de commerce et de partenariats et informer des nouveautés en matière de législation et de stimulants pour améliorer davantage le climat des affaires. Chiffres et rapports de la Banque mondiale et du FMI à l'appui, l'ambassadeur a montré que « l'économie algérienne a connu ces dernières années une nouvelle dynamique. Elle se renforce et se diversifie, enregistrant une augmentation importante des exportations hors hydrocarbures. Le pays figure aujourd'hui parmi les marchés les plus attractifs de la région ». Des réformes profondes et structurelles ont été menées par le gouvernement sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour corriger les déséquilibres économiques à travers l'amélioration de l'environnement de l'investissement, la promotion du commerce extérieur, l'encouragement des initiatives, l'adoption de la numérisation et la réforme de la politique monétaire pour l'aligner sur les transformations économiques mondiales, a souligné M. Yazid, faisant remarquer que l'Algérie a davantage ouvert son économie aux investissements étrangers avec l'approbation de la nouvelle loi sur l'investissement en juillet 2022 et des huit textes d'application en septembre 2022. A ce sujet, l'ambassadeur a attiré l'attention de l'audience sur le fait que le nouveau cadre juridique de l'investissement rompt avec certaines mesures qui étaient très

restrictives pour l'acte d'investir dans le passé, y compris la règle dite des 49-51%. Mieux, il est considéré comme l'un des plus avantageux et des plus attractifs que l'Algérie ait connu. Il consacre et réaffirme la liberté d'investissement. La transparence et l'égalité de traitement des investisseurs nationaux et étrangers ont été formellement adoptées, a encore souligné l'ambassadeur. De plus, a ajouté ce dernier, l'Algérie qui se profile comme une destination d'investissement attrayante, offre une combinaison unique d'avantages comparatifs pour les entrepreneurs : la proximité des marchés, la connectivité régionale, le potentiel en tant que centre logistique, la stabilité géopolitique, les ressources naturelles, les conditions climatiques variées, les opportunités régionales, l'accès à de nouveaux marchés et la possibilité de créer des zones économiques spéciales. Sans compter l'écosystème favorable à l'investissement que constituent les réseaux électriques et de gaz naturel vastes et modernes, les réseaux routiers et ferroviaires, les ports, etc. Poursuivant son exposé sur la vision derrière l'élaboration de la nouvelle loi, M. Yazid a énuméré les secteurs identifiés comme prioritaires pour attirer les investissements et diversifier l'économie du pays. « Des secteurs essentiels pour réduire la dépendance de l'Algérie à l'égard des hydrocarbures et favoriser une croissance économique durable. Des secteurs alignés sur les objectifs stratégiques de l'Algérie en matière de diversification économique, de création d'emplois et de développement durable », explique-t-il. Pour l'ambassadeur, l'intérêt croissant porté par les investisseurs étrangers en l'Algérie indique indéniablement l'efficacité de sa stratégie d'ouverture et de diversification économique, qui se concrétise progressivement

dans un contexte international de forte concurrence pour la captation des IDE. Résultat, en 2023, l'Algérie a attiré un volume total d'Investissements directs étrangers (IDE) de l'ordre de 1,21 milliard de dollars, et se classe au premier rang au Maghreb, a affirmé l'ambassadeur, se référant à un rapport de la CNUCED publié en juin 2024 qui fait ressortir une augmentation significative par rapport aux années précédentes. En outre, a-t-il ajouté, à la fin du mois de juillet dernier, l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) avait enregistré 8.465 projets d'investissement durant la période allant du 1er novembre 2022 au 31 juillet 2024, et prévoyait de générer 210.000 emplois directs. L'ambassadeur n'a pas, non plus, manqué de citer les nombreux projets d'investissements étrangers d'envergure, notamment dans les secteurs de l'énergie, des énergies renouvelables, de l'agriculture et de l'agroalimentaire, de l'industrie, de la technologie et du tourisme, lancés en partenariat avec des pays comme la Turquie, le Qatar, l'Italie, les Etats-Unis, la Chine et la Malaisie. M. Yazid a, en conclusion, assuré les hommes d'affaires et les investisseurs britanniques de la détermination des plus hautes autorités algériennes à construire une économie forte, dynamique, résiliente et diversifiée et à garantir toutes les facilités pour attirer et promouvoir les IDE britanniques en Algérie. Au cours du débat qui a suivi la présentation, les intervenants, en grande majorité des représentants de groupes économiques, des capitaines d'industrie et des entrepreneurs ont exposé les préoccupations qui, à leurs yeux, freinent leur élan à l'égard du marché algérien, plus particulièrement les questions du visa, du foncier et du rapatriement des dividendes. Des questionnements auxquels M. Nourredine Yazid a apporté des réponses qui ont dissipé les appréhensions et les malentendus.

DANS LE CADRE D'UNE POLITIQUE DE MIX ÉNERGÉTIQUE, LA STRATÉGIE DE L'ALGÉRIE :

Accélérer la rationalisation de la consommation d'énergie et développer les énergies renouvelables

Le Groupe Sonelgaz a procédé, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres national et international lancé pour la production de 1.000 MW d'énergie photovoltaïque « Solar 1.000 MW ».



L'évolution du cours du pétrole

DANS LE CADRE D'UNE POLITIQUE DE MIX ÉNERGÉTIQUE, LA STRATÉGIE DE L'ALGÉRIE :

Accélérer la rationalisation de la consommation d'énergie et développer les énergies renouvelables

Le Groupe Sonelgaz a procédé à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres national et international lancé pour la production de 1.000 MW d'énergie photovoltaïque « Solar 1.000 MW ».

CONTRIBUTION DE
ABDERRAHMANE MEBTOUL

Quelque 139 entreprises ayant retiré le cahier de charges dont 36 algériennes, 103 étrangères et une entreprise mixte, pour la réalisation de cinq stations dans cinq wilayas d'une capacité allant de 50 à 300 MW, et ce au titre de la 2E étape dans le cadre du programme 15.000 mégawatts d'énergies renouvelables 2030-2035, inscrit par le gouvernement dans son plan d'action, atteignant actuellement une production d'énergies renouvelables de 511 mégawatts et ce suite au lancement du projet de construction de quinze (15) centrales photovoltaïques d'une capacité de production variant entre 80 et 220 mégawatts, avec une capacité totale de 2.000 mégawatts réparties sur douze (12) wilayas. Dans cette brève contribution je me propose d'analyser les problèmes auxquels est confrontée la Sonelgaz, à l'image des créances impayées notamment celles relatives à la consommation du réseau d'éclairage public des collectivités locales, entre 13 milliards et 15 milliards de dinars, sans compter le coût des branchements illicites.

1.- Rationaliser la consommation de l'éclairage public

Le réseau est géré en principe par les APC ou les wilayas. Il est géré d'une manière non rationnelle occasionnant un gaspillage. Nous avons des artères complètes où l'éclairage public est allumé durant la journée, parce que les équipes de maintenance de l'éclairage public préfèrent travailler la journée, pour ne rien



avoir à faire le soir. Cela démontre la nécessité de dé-fonctionnaliser la fonction de maintenance de l'éclairage public qui se fait en principe la nuit. Car quand on allume l'éclairage public pendant la journée et le soir, on paye la facture deux fois plus. Dans la plupart des pays du monde, la maintenance du réseau d'éclairage public se fait le soir à partir de 20h ou 22h. Par une gestion plus optimale de l'éclairage public, des bâtiments et tout ce qui touche à la climatisation on pourrait réduire la consommation d'électricité d'environ 50% supposant une coordination sans faille entre les les chefs de Daïras, les présidents d'APC, les responsables du ministère de l'Energie dont dépendent la Sonelgaz et la Sonatrach et le Ministère de l'Intérieur. Une situation qui a fini par induire d'importantes créances que la Sonelgaz détient sur les APC en raison du non-paiement des factures. Sonelgaz qui doit améliorer sa gestion se trouve devant un dilemme : couper l'électricité ou négocier des échéanciers surtout pour des secteurs sensibles

comme les écoles, les hôpitaux afin de recouvrer les montants faramineux des créances impayées. Globalement les créances de Sonelgaz sont passées de 200 milliards de dinars en 2020 à 178 en 2021 et sont estimées provisoirement à 100 fin 2022 ce qui explique en partie le déficit structurel de Sonelgaz qui a été en 2011 de 40 milliards de dinars. Il était de 48 milliards de dinars en 2017, 62 milliards en 2019 et depuis entre 45/50 milliards de dinars, le trésor public étant contraint de renflouer Sonelgaz puisque la valeur des investissements réalisés par Sonelgaz a atteint en 2022 environ 284 milliards de dinars et l'on ne devra pas oublier le prix de cession aux différentes unités qui représentent entre 10/20% du prix international constituant une rente, couvrant à peine les frais d'exploitation de Sonelgaz, rentrant dans la politique de la nécessaire révision, de la politique des subventions qui doit être transitoire, en attendant la mise en place d'un système d'information fiable en temps réel concernant

notamment la sphère informelle. Comme il faudra encourager l'investissement privé dans ce segment. La loi sur l'électricité et le transport par canalisation du gaz qui devait voir des opérateurs privés à côté de Sonelgaz n'a pas eu les effets escomptés, pour différentes raisons et notamment en raison du tarif bas. Ainsi Sonelgaz est en situation de monopole. C'est une loi économique universelle, tout monopole est source de surcoûts et de gaspillage. Espérons dans un proche avenir, dans le cadre d'une libéralisation maîtrisée et non anarchique grâce à l'Etat régulateur, qu'une concurrence saine soit instaurée.

2.- Augmenter la taille du réseau routier national pour rationaliser la consommation d'énergie

Pour réduire les émissions du transport routier, il est nécessaire d'actionner de multiples leviers : efficacité énergétique, nouvelles motorisations, augmentation du taux d'occupation des véhicules, report modal, choix d'aménagement du territoire pour réduire le

besoin en transport. Pour engager efficacement la décarbonation des transports routiers en tenant compte des contraintes économiques, écologiques et sociales.

Premièrement, inclure la possibilité d'un retrofit électrique dans les cahiers de charges des constructeurs, généraliser le moteur électrique comme moyen de propulsion pour ces transports, prendre en compte les spécificités des véhicules utilitaires légers dans le passage à l'électrique ; alimenter ce moteur en électricité par des batteries d'autonomie limitée, couplées au déploiement progressif d'infrastructures permettant d'accroître l'autonomie pour la longue distance pour les particuliers et transporteurs de marchandises, comme l'électrification des autoroutes pour les poids lourds, les prolongateurs d'autonomie et l'infrastructure de recharge.

Deuxièmement, homogénéiser les taxes sur les hydrocarbures selon leur contenu par une étude pour identifier les axes à équiper

en priorité, prévoir des incitations fiscales pour l'acquisition de poids lourds à pantographes, des dispositifs d'aide pour investir dans l'infrastructure ou subventionner l'acquisition de poids lourds hybrides et élaborer un standard pour l'autoroute électrique pour poids lourds et construire des mécanismes d'accompagnement pour l'électrification des grands axes.

Troisièmement, développer les véhicules particuliers électriques à autonomie moyenne , clarifier les trajectoires d'évolution des bonus à l'achat afin de permettre aux constructeurs et aux acheteurs de se préparer aux évolutions des incitations et mieux informer les acheteurs sur la consommation de leur véhicule selon la vitesse.

Quatrièmement, développer les dispositifs de bornes de recharge en fonction de l'intensité de la circulation et donc mettre en place des facilités de circulation pour les usagers peu émetteurs (ex : lignes dédiées covoiturage ou électrique, péage réduit), faci-

liter la multimodalité dans les gares. Cinquièmement, comme synthèse de toutes ces actions, encourager la poursuite de la R&D par la symbiose unités de recherche et entreprises. D'une manière générale , l'Algérie doit miser sur l'efficacité énergétique car il devient intolérable par exemple de construire avec les anciens matériaux de construction (le ciment dégage de la chaleur) énergivores comme dans le BTPH où pour chaque pièce il faut un climatiseur alors que les nouveaux matériaux peuvent économiser l'énergie entre 30/40%. Les Collectivités locales peuvent réaliser l'efficacité énergétique à travers de simulations pratiques en matière d'utilisation des lampes à basse consommation tout en s'orientant vers les énergies renouvelables notamment en matière d'éclairage public.

3.- Efficacité énergétique et développement des EnR

Selon les dernières données en 2022, la part du gaz naturel représente environ 63/64%, le pétrole 35%, les énergies renou-

velables toutes catégories confondues. D'où les deux axes stratégiques de l'Algérie entre 2024/2030/2035 afin de réaliser la transition énergétique devant rentrer dans le cadre de la lutte contre le réchauffement climatique.

Premier axe : développer les énergies renouvelables où l'Algérie dispose d'abondantes sources d'énergies renouvelables, solaires (plus de 3 000 heures de soleil par an) et éoliennes, qui lui permettent de devenir un leader mondial dans la production de l'énergie propre, pour la consommation locale (le ministère de l'Energie prévoyant horizon 2030/2040, environ 40% de de la couverture du marché intérieur étant fin 2022 entre 1/2%) mais aussi pour l'exportation vers l'Europe. Rappelons qu'entre 2002 et 2023, dans plusieurs déclarations, les ministères de l'Energie se sont engagés à promouvoir les énergies renouvelables, ce qui consiste à installer une puissance d'origine renouvelable de l'ordre de 22.000 MW à l'horizon 2030,

dont 12.000 MW pour le marché national algérien, et avec une possibilité d'exportation allant jusqu'à 10.000 mégawatts ainsi que des projets d'interconnexions électriques. Cependant, il reste à mobiliser un financement européen du Fonds européen en coopération avec les banques de développement comme la Banque européenne d'investissement et la Banque européenne pour la reconstruction et le développement.

Deuxième axe : développer l'hydrogène vert en partenariat. L'Algérie se propose, selon le ministère de l'Energie, d'investir de 20 à 25 milliards de dollars à l'horizon 2040 autour de l'hydrogène renouvelable, divisée en trois grands phases : le démarrage via des projets pilotes (2023 à 2030), l'expansion et la création de marchés (2030 à 2040) et l'industrialisation et la compétitivité du marché (2040 à 2050). Horizon 2040, l'Algérie prévoit de produire et d'exporter 30 à 40 TWh d'hydrogène gazeux et liquide, avec un mix à la fois composé d'hydrogène bleu, produit à partir de gaz, et d'hydrogène vert fabriqué par électrolyse grâce aux importantes ressources solaires du pays, avec pour objectif de fournir à l'Europe 10 % de ses besoins en hydrogène vert, d'ici à 2040. L'Europe étant le principal client énergétique de l'Algérie (+ de 50 % en 2022).

En conclusion, il ne faut pas être utopique, les hydrocarbures classiques constitueront encore pour de longues années la principale entrée de devises de l'Algérie. Mais s'impose d'ores et déjà de penser à la nécessaire transition énergétique face aux nouvelles mutations énergétiques qui se dessinent au niveau mondial.

*Professeur des Universités
Expert international*

L'évolution du cours du pétrole

L'histoire de l'économie pétrolière montre que les deux facteurs déterminants du cours des hydrocarbures sont les fluctuations de la croissance de l'économie mondiale, surtout la croissance de la Chine, un des plus grands importateurs d'hydrocarbures, accessoirement de l'Inde et les facteurs géostratégiques comme les tensions en Ukraine et récemment au Moyen-Orient imprévisibles.

CONTRIBUTION DE
ABDERRAHMANE MEBTOUL

C'est que les gisements, très inégalement répartis, environ 60% sont localisés au Moyen-Orient, représentant avec respectivement : l'Arabie saoudite 266,57 milliards de barils, l'Irak 157,53, l'Irak 143,09, le Koweït 101, 50 et les Emiratis 97,80 milliards de barils.

1.- Histoire de l'économie pétrolière et l'évolution erratique du cours du pétrole

Selon les données internationales, toute déstabilisation de cette région aurait donc des impacts sur le cours des hydrocarbures notamment, toutes représailles contre l'Iran, outre l'embrasement de toute la région, sur le plan politique, sur le plan économique, aurait un impact sur le cours des hydrocarbures, l'Iran étant le 3ème réservoir mondial en pétrole, le deuxième réservoir mondial de gaz naturel (avec 35.000 milliards de mètres cubes gazeux, juste après la Russie 45.000 et avant le Qatar 20.000,). La République islamique contrôlant, le détroit d'Ormuz où transitent 17 millions de barils par jour.

De 1971 à 2023, montre d'importantes fluctuations avec de pics variant de 25 à 100%. Ainsi en 1971, nous avons un cours bas, puis une hausse en 1973, un cours bas en 1978, une hausse en 1980, une relative stabilisation entre 1990 et 1997, une nouvelle hausse en 2001, une baisse en 2005, un cours bas en 2008, haut en 2009 puis en 2015, cours bas en 2020 et, depuis 2022, un cours en hausse. De 1860 à 1940, les prix du baril ont oscillé selon les événements mondiaux, grimant pendant la première guerre mondiale, baissant durant la crise de 1929. Entre 1948 et 1970, ils sont restés relativement stables et bas, avant d'entrer dans une série de crises, appelées «chocs pétroliers». Le premier choc pétrolier a débuté en 1971 avec l'abandon du système financier international issu des accords de Bretton Woods quand le président Nixon décréta l'inconvertibilité du dollar vis-à-vis de l'or. Le mouvement s'accroît lors de la guerre du Kippour lorsque les Etats

producteurs, notamment ceux membres de l'Opep, avaient décrété un embargo contre les pays soutenant Israël. Le second choc pétrolier fait suite à la révolution iranienne en 1978, puis à la guerre Iran-Irak en 1980. Le troisième choc pétrolier se situe en 2003, poussé par la demande croissante des nouvelles économies (Chine, Inde, Brésil...).

Le quatrième choc pétrolier a débuté au premier semestre 2008 avec la crise économique mondiale, où le cours du Brent est passé de 96 dollars le 2 janvier 2008 à 144 dollars le 3 juillet 2008. À partir de 2009, les pays producteurs ayant réduit leur production pour maintenir leur niveau de revenus, le baril qui avait baissé de façon spectaculaire est progressivement remonté à 80 dollars. En 2010, la reprise économique s'est accompagnée de la plus forte croissance ayant contribué à relancer le prix à la hausse. Entre janvier et février 2011, avec les révolutions dans le monde arabe, les marchés craignant des répercussions en termes de capacités de production, le prix du Brent a atteint un nouveau pic le 13 mars 2012, à 128 dollars, puis à un niveau supérieur à 100 dollars en 2013. À l'été 2014, les cours s'effondrent, en dessous de la barre des 50 dollars, la cause principale étant un excès d'offre, alimenté par la production de pétrole de schiste aux Etats-Unis, et cela même si la consommation mondiale continue de croître. En 2016, les cours remontent à 50 dollars le Brent du fait des actions de l'Opep+ dont les deux grands producteurs, la Russie et l'Arabie Saoudite. Avec la pandémie du virus Covid-19 le prix du Brent est tombé d'un niveau de 50 dollars à moins de 20 dollars avant de remonter en juin 2020, à 40-45 dollars. La demande de pétrole augmente vigoureusement en 2021, en raison de la levée progressive des restrictions de déplacement et de la forte reprise économique mondiale. Tirant les prix du pétrole à la hausse, à 71 \$ en moyenne en 2021, contre 42 \$ en 2020. Avec la guerre en Ukraine, en 2022, les cours du pétrole ont repris leur hausse, le WTI américain dépassant les 115 dollars le baril, et le Brent frôlant 120 dollars, dopés par les incertitudes sur l'approvisionnement en or noir notamment de la Russie.

Depuis début octobre 2023, les marchés redoutant une escalade de la situation géopolitique au Moyen-Orient, après avoir connu un pic de plus de 93 dollars le Brent au lendemain des tensions, le cours du pétrole a connu d'importantes fluctuations. Il a été coté le 23 octobre 2023, à 91,78 dollars le Brent (86,51 euros) et 87,55 dollars le Wit (82,52 euros), avec une nette baisse, le 08 décembre 2023 étant coté malgré les dernières décisions lors de la réunion de l'Opep. Les bourses n'anticipant pas une extension du conflit avec de surcroît une économie mondiale morose, il est coté le 08 décembre 2023 12 h GMT à 75,28 dollars le Brent (69,80 euros) et

70,44 dollars le Wit (65,31 euros). Pour le gaz naturel, les prix ont bondi, après l'annonce de la fermeture d'un champ gazier en Israël, ayant été coté le 17 octobre 2023 à 53,205 euros le mégawattheure, en hausse de 30% par rapport à la période du 06 juin 2023, mais étant en nette baisse depuis le début novembre 2023, étant coté le 05/12/2023 à 39.397€/MWh, le prix du MWh, la raison essentielle étant la reconstitution des stocks à un niveau élevé. A titre d'exemple le prix du MWh de gaz en France sur le marché PEG est de 37.67 €/MWh pour le contrat Février 2024, alors qu'il s'élevait à 48.795 €/MWh le 09/11/2023 pour le même contrat futur.

2.-Les sept déterminants du cours du pétrole

Il s'ensuit que nous avons sept facteurs interdépendants qui fixent le cours du pétrole.

Le premier facteur qui détermine le prix du pétrole est la croissance de l'économie mondiale et les tensions géostratégiques. Aucun expert ne peut prévoir au-delà de 2025 du fait d'importantes nouvelles mutations du modèle de consommation énergétique où les trois locomotives de l'économie mondiale, à savoir la Chine (20% du PIB mondial et 72% du total du PIB des BRICS), l'Europe et les USA (40% du PIB mondial) soit au total 60% du PIB mondial. La demande mondiale de pétrole estimée par l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) a été à 101,17 millions de barils par jour en 2022 contre 99,76 pour 2019, 97,6 en 2021, avec une prévision dépassant 103 millions de barils jour en 2023

Le deuxième facteur est l'action de l'Opep+ qui regroupe 23 pays dont 13 membres de l'Opep qui sont par ordre décroissant de production de pétrole: Arabie Saoudite, Irak, Emirats arabes unis, Iran, Koweït, Nigeria, Libye, Algérie, Angola, Venezuela, République du Congo, Gabon et la Guinée équatoriale. Les dix autres pays dans le cadre de l'Opep+ sont la Russie, le Mexique, le Kazakhstan, Oman, Azerbaïdjan, la Malaisie, le Bahreïn, Brunei, le Soudan et le Soudan du Sud.

L'Opep+ avec la Russie représentent plus de 50% de la production mondiale, et sans la Russie environ 35%. Rappelons que trois pays ne sont pas soumis aux quotas, le Venezuela, la Libye et l'Irak.

Le troisième facteur, les sanctions contre la Russie par l'OTAN ont fait que le prix du pétrole est cédé à un prix plus bas que celui du marché notamment vers la Chine et l'Inde ce qui accentue la baisse sur les prix.

Le quatrième facteur, du côté de l'offre, nous assistons à une hausse plus rapide que prévue de la production de pétrole (non conventionnel) des USA qui a bouleversé toute la carte énergé-

tique mondiale, étant devenue le plus grand producteur au monde avec plus de 13 millions de barils/j depuis septembre 2023 avant l'Arabie Saoudite et la Russie (10 millions de barils/j avec les réductions au sein de l'Opep+). Les gisements de pétrole et gaz de schistes moyens américains affichent une rentabilité de 60 dollars pour les petits gisements, 40 dollars pour les gisements moyens et 30 dollars pour les grands gisements.

Le cinquième facteur, en plus de l'important gisement qui est entré en production au Kazazthan, fin 2016, l'entrée de nouveaux producteurs, les nouvelles découvertes dans le monde en offshore, notamment en Méditerranée orientale (20.000 milliards de mètres cubes gazeux expliquant en partie les tensions au niveau de cette région) ainsi qu' en Océan Arctique qui contiendrait 13 % du pétrole et 30% du gaz naturel au niveau mondial, donc de futures tensions géostratégique à prévoir au niveau de cet espace, et en Afrique, dont le Mozambique, (plus de 4500 milliards de mètres cubes gazeux) qui pourrait être le troisième réservoir d'or noir en Afrique.

Le sixième facteur est l'évolution des cotations des monnaies notamment du dollar et de l'euro.

Le septième facteur déterminant entre 2025/2030 est le nouveau modèle de consommation énergétique mondial qui aura un impact sur les prix actuels où il est prévu sur les 30 prochaines années 4.000 milliards de dollars par an d'investissement dans les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique, avec une prévision de réduction de 40/50% de la consommation des énergies fossiles, surtout le pétrole, et à un degré moindre le gaz moins polluant à l'horizon 2030, l'énergie de l'avenir horizon 2030/2040 étant l'hydrogène où la recherche développement connaît un réel essor. Car si les Chinois, les Indiens et les Africains avaient le même modèle de consommation énergétique que l'Europe/USA, il faudrait cinq fois la planète, d'où l'urgence d'une transition énergétique maîtrisée.

En conclusion, d'une manière générale, en raison tant d'événements géostratégiques que des nouvelles mutations énergétiques mondiales, le cours du pétrole entre 2025/2030/2040, dépendra des rapports de force entre les lobbys pétroliers et une grande fraction de la société civile mondiale et de gouvernants attentifs aux impacts négatifs du réchauffement climatique auquel l'humanité sera confrontée.

*Professeur des Universités
Expert international*

INTEMPÉRIES AU SUD DU PAYS

Une situation "assez exceptionnelle" avec une "amélioration progressive"

La situation météorologique qui caractérise, ce mois-ci, les régions du sud du pays est "assez exceptionnelle", a affirmé Rafik Hamadache, responsable à l'Office national de météorologie (ONM), prévoyant, toutefois, une "amélioration progressive" dans les prochains jours.

Les régions du quart sud-ouest du pays, notamment la wilaya de Tindouf, de Tamanrasset et le Sahara oriental ainsi que le Hoggar et le Tassili connaissent une situation météorologique assez exceptionnelle cette année", a précisé à l'APS M. Hamadache, chef du département de la Prévention générale à la Direction de l'exploitation météorologique. Il a ajouté que ces régions continueront d'observer des activités pluvio-orageuses durant les après-midis et en soirées, avec une atténuation progressive dès la semaine prochaine", recommandant "une vigilance particulière" ces jours-ci.

Le même responsable a rappelé que pour le BMS émis, jeudi dernier, concernant la situation de la wilaya de Tindouf, celle-ci a "nécessité le basculement vers un niveau de vigilance maximale, à savoir le rouge et ce, pour la journée de vendredi entre 9h00 et 21h00, avec des cumuls de pluies pouvant atteindre ou dépasser les 50 mm par endroits". Sur la région de Tamanrasset, des pluies quotidiennes dépassant les 50 mm ont été, en outre, enregistrées. Ces activités ont ainsi amené les services de Météo Algérie à émettre pas moins de 13 BMS depuis le début du mois en cours, a encore détaillé son responsable, annonçant, par ailleurs, "de prochaines pluies, parfois orageuses, en particulier sur les régions de l'Intérieur, des Hauts-Plateaux et des Aurès, avec une amélioration attendue dès mardi prochain". Tout en préconisant "une vigilance particulière par rapport à l'ensemble de ces prévisions et un suivi permanent de la situation météorologique", il a rappelé que le site de Météo Algérie (www.meteo.dz) met à la disposition de ses usagers "toutes les informations inhérentes aux différents types de temps, à la carte de vigilance ainsi

qu'aux phénomènes météorologiques dangereux attendus". Abordant les causes de la situation inédite qui continue d'affecter le sud du pays, M. Hamadache a expliqué que celle-ci est due "au positionnement du front intertropical qui, habituellement en fin de saison estivale, opère une remontée vers le Sud du Sahara central, mais persiste encore exceptionnellement". "Durant les années passées, on observait un recul progressif de ce front intertropical dès la première semaine de septembre, contrairement à cette année", a-t-il expliqué, rappelant que "les fortes pluies, accompagnées parfois de grêle, ont notamment touché l'axe Tindouf-Béchar, les wilayas de Naâma et El-Bayadh, ainsi que l'extrême-sud du pays vers le Tassili, le Hoggar et le Sahara oriental". "Les pluies touchant le sud-ouest du pays s'expliquent, quant à elles, par un enfoncement de basse valeur de géopotential qui provoque un renforcement du flux du sud-ouest vers ces régions. Ce flux est très humide et occasionne de fortes averses de pluies ou de grêle, notamment sur l'axe Tindouf, Béchar, El-Bayadh et le sud de Naâma", a conclu le météorologue.

SIDI BEL ABBÈS

Assainissement de 47 hectares des décharges sauvages et des points noirs

Le Centre d'enfouissement technique (CET) de Sidi Bel-Abbès a procédé, en 2023, à l'assainissement d'une superficie cumulée estimée à 47 hectares, à la suite de l'éradication des décharges sauvages et des points noirs sur les territoires de 6 communes, a-t-on appris de la directrice de l'Environnement de la wilaya, Safia Djaber. Mme Djaber a précisé à l'APS que, dans le cadre de cette opération, un volume global évalué à 45.000 tonnes de déchets, toutes natures confondues, a été enlevé des sites totalisant une superficie de 47 hectares répartis sur les communes de Tabia, Telagh, Ben Achia Chililia, Ben Badis et Tihghalimet. S'agissant des actions de bénévolat initiées et pilotées par la Direction de

l'environnement portant sur la collecte des déchets dans la commune de Sidi Bel-Abbès, la même responsable a fait savoir que de janvier à octobre 2023, un volume global de 36.000 tonnes de déchets inertes a été enlevé à l'issue de 65 opérations de volontariat. Elle a précisé dans ce contexte qu'une enveloppe financière de 5 millions de dinars a été allouée à la gestion des déchets dans la commune du chef-lieu de wilaya et aux opérations ciblant l'éradication des décharges sauvages, des points noirs, ainsi qu'à l'acquisition des bacs à ordures spécialement destinés au tri sélectif des déchets plastiques. Mme Djaber a souligné que ces actions citoyennes lancées à travers la

wilaya ont touché 14 daïras et se sont soldées par la collecte de 49.000 tonnes de déchets inertes. Il convient de souligner, toujours dans le même ordre d'idées, que les opérations ciblant l'éradication des décharges sauvages et des points noirs se poursuivront en 2024, sachant que la direction de l'Environnement ambitionne de redoubler d'efforts en vue d'assurer une meilleure prise en charge de la collecte des déchets, surtout à la faveur de la prochaine entrée en exploitation de la décharge de contrôle des déchets implantée dans la commune d'El M'sid, et qui sera dotée d'une capacité de traitement de 35 tonnes par jour pour une durée de 15 années.

HÔPITAL D'ORAN

Réalisation d'une 1^{re} endoscopie interventionnelle au profit d'une fillette de 6 ans

Le service de Gastrologie de l'hôpital pédiatrique Abdelkader-Boukhroufa d'Oran vient de réaliser une endoscopie interventionnelle au profit d'une fillette de 6 ans, a-t-on appris de la cheffe de service, Pr. Bessahraoui Mimouna. L'intervention consistait à la ligature de varices œsophagiennes par endoscopie, a précisé cette spécia-

liste, soulignant que cette intervention réalisée en partenariat avec le service de Gastrologie du CHU Docteur Benzerdjeb d'Oran, est une première au niveau régional. "Cette première intervention ouvre la voie à d'autres opérations d'endoscopie interventionnelle au profit des enfants", a-t-elle ajouté. L'endoscopie interventionnelle

englobe plusieurs interventions, comme l'extraction de corps étrangers avalés par les enfants, le traitement de la sténose œsophagienne suite à l'ingurgitation de produits chimiques (dilatation de l'œsophage), la résection de polypes coliques, etc., a-t-on ajouté de même source. L'administration de l'Hôpital pédia-

trique d'Oran, après la réussite de cette opération, a donné son aval pour l'acquisition du matériel nécessaire à l'effet de réaliser ce genre d'interventions, a indiqué Pr. Bessahraoui. Les enfants nécessitant une telle intervention étaient autrefois évacués vers le Centre du pays, a-t-elle encore fait savoir.

CONSTANTINE

Réalisation prochaine de 4.500 logements

Pas moins de 4.500 logements relevant des différentes formules d'habitat seront prochainement lancés en travaux dans la wilaya de Constantine dans le cadre d'un programme arrêté pour 2024, a-t-on appris, samedi, auprès des services de la wilaya.

Le programme porte, selon la même source, sur la construction de 2.000 logements publics locatifs et de 2.000 logements promotionnels aidés, en plus de la remise de 500 aides à l'habitat rural.

La Direction du logement et les Assemblées populaires communales (APC) ont été instruites à l'effet de procéder au plus vite au choix des terrains devant recevoir les 2.000 logements publics locatifs et les 2.000 logements promotionnels aidés afin de confier ces projets, dans le cadre de la réglementation en vigueur, à des entreprises de réalisation, a-t-on ajouté de même source. Dans le même contexte, les services de la wilaya ont également demandé aux responsables concernés d'entamer l'élaboration de listes de bénéficiaires proposés pour la formule du logement promotionnel aidé et de préparer d'ores et déjà les listes d'attributaires des logements publics locatif « dans le but de répondre au mieux à la demande enregistrée dans la wilaya de Constantine ».

Ces programmes permettront, d'autre part, à la faveur du plan de charge dont bénéficieront les entreprises choisies, de créer de nombreux postes de travail, en particulier au profit des jeunes, tandis que 500 aides à l'habitat rural favoriseront la stabilisation des populations, tout en maintenant les TOL (taux d'occupation par logement) à son niveau actuel, soit 4 personnes/logement, a-t-on encore indiqué à la wilaya. Pour rappel, un quota de 3.500 logements publics locatifs avait été distribué dans la wilaya de Constantine, notamment dans la commune d'Aïn Abid et dans la circonscription administrative d'Ali-Mendjeli.

BAIN POUR ENFANT

Conseils de base

Même si la plupart des tout-petits aiment prendre leur bain, les laver tous les jours n'est habituellement pas nécessaire. Voici quelques conseils de base qui vous guideront à l'heure du bain.

Plusieurs enfants n'ont pas besoin d'un bain tous les jours. À moins que votre enfant ne se soit sali en jouant ou en mangeant, 2 ou 3 bains par semaine sont suffisants jusqu'à la puberté. Cela ne s'applique toutefois pas aux tout-petits qui souffrent d'eczéma. Les spécialistes recommandent généralement que ces enfants prennent tous les jours un bain tiède de moins de 10 minutes, à moins d'un avis contraire de leur médecin.

La préparation du bain
Évitez les cotons-tiges pour nettoyer les oreilles. Optez plutôt pour une débarbouillette. Nettoyez uniquement les parties extérieures et n'oubliez pas le dos de l'oreille.

Lorsque vous faites couler l'eau du bain, assurez-vous qu'elle n'est pas trop chaude. Une température de 34 à 37 °C est habituellement idéale.

Ne mettez pas trop d'eau dans la baignoire. Le niveau d'eau ne devrait pas dépasser le nombril de votre enfant.

Évitez d'ajouter du bain moussant ou de l'huile à l'eau du bain. Ces produits sont irritants pour la peau des tout-petits et pour les muqueuses, notamment pour la vulve des fillettes.

Choisissez un savon non parfumé et évitez les savons antibactériens. Les enfants ont la peau sensible, et ces produits pourraient causer des irritations.

Soins des parties génitales

Pour les garçons

Si le prépuce de votre garçon n'est pas encore rétractable, nettoyez à l'eau seulement la partie visible. Vous pouvez tirer doucement sur le prépuce pour déloger les sécrétions non visibles, mais sans jamais forcer.

Il est possible que des sécrétions blanchâtres sortent du bout du prépuce. Essuyez-les sans toutefois tenter d'enlever celles qui se trouvent sous le prépuce. Cette substance blanchâtre, qu'on appelle le smegma, n'est pas du pus ni de la saleté. Il s'agit d'une sécrétion naturelle qui facilite le décollement du prépuce. Après 3 ans, la plupart des garçons ont un prépuce rétractable. Si vous êtes capable sans forcer, dégagez le gland pour enlever les sécrétions qui s'y accumulent. En effet, l'accumulation de sécrétions sous le prépuce pourrait causer de l'inflammation, et même possiblement un rétrécissement du prépuce. Ramenez ensuite le prépuce par-dessus le pénis.

À partir de 5 ou 6 ans, vous pouvez expliquer à votre garçon comment nettoyer lui-même son pénis.



Pour les filles

Après le bain de votre fille, écartez avec délicatesse les lèvres de sa vulve. Enlevez, au besoin, les sécrétions qui prennent la forme d'un dépôt blanchâtre. Pour le faire, utilisez une débarbouillette ou un gant de toilette humide, sans savon.

et qu'il a enlevé tout le savon.

À 5 ans, la plupart des enfants sont capables de se laver entièrement seuls. Les enfants de cet âge ne devraient toutefois jamais être laissés seuls lorsqu'ils sont dans la baignoire. En général, vers 6 ans, un enfant peut également laver ses cheveux lui-

ble, mieux vaut opter pour un savon non parfumé et éviter les savons antibactériens et les bains moussants.

À 5 ans, la plupart des enfants sont capables de se laver le corps seuls et, vers 6 ans, ils peuvent aussi se laver les cheveux.

Que faire s'il a peur de l'eau?

Pour aider un tout-petit à apprivoiser l'eau et le bain, il faut y aller lentement. L'important est de faire en sorte que l'heure du bain soit un moment d'échange doux et agréable entre vous et votre enfant. Pour rassurer votre tout-petit, créez une ambiance calme dans la salle de bain en baissant si possible l'éclairage. Parlez-lui doucement, regardez-le dans les yeux et maintenez toujours un contact avec lui en le tenant ou en le touchant. Respectez aussi son rythme en l'habituant à l'eau graduellement.

Voici des étapes à suivre pour aider un enfant à s'habituer peu à peu à jouer et à se laver dans l'eau.

Commencez par asseoir votre enfant dans le bain vide et laissez-le jouer avec des jouets pour qu'il s'habitue à cet environnement.

La fois suivante, placez-le dans le bain vide, mais faites-le jouer avec des contenants remplis d'eau.

Par la suite, amenez-le dans le bain avec les mêmes jouets et faites couler un mince filet d'eau du robinet pour le savonner, sans mettre le bouchon pour éviter l'accumulation d'eau.

La prochaine fois, remplissez le bain avec un peu d'eau pendant que votre enfant s'amuse.

À retenir

Pour aimer prendre son bain, un enfant a besoin de se sentir en confiance et en sécurité.

Cette activité sera plus agréable si vous laissez votre tout-petit s'amuser dans le bain et si vous le faites participer (ex. : se laver, se rincer, choisir le savon et la débarbouillette).

Parler avec votre enfant des raisons pour lesquelles il refuse de prendre son bain peut lui faire du bien et l'amener à collaborer davantage.

Naître et grandir



À quel âge un enfant est-il capable de se laver seul?

À partir de 2 ans, un enfant peut commencer à apprendre à se laver. Par exemple, lorsqu'on lui demande, il peut laver certaines parties de son corps qui sont facilement accessibles, comme les bras et les jambes. À 3 ans, il réussit à se laver partiellement avec votre aide.

Vers l'âge de 4 ans, plusieurs enfants sont capables de se laver seuls, mais ils ont besoin de supervision. Vous pouvez vérifier que votre tout-petit n'a oublié aucune partie du corps et l'aider avec certaines parties difficiles à atteindre, comme le dos. Assurez-vous également qu'il s'est bien rincé

même et se sécher sans aide.

Sécurité dans le bain

Placez au fond de la baignoire un tapis antidérapant qui empêchera votre enfant de glisser.

Jusqu'à l'âge de 6 ans, un enfant ne devrait jamais être laissé sans surveillance à l'heure du bain, même s'il y a très peu d'eau dans la baignoire.

Ne laissez jamais votre enfant jouer avec les robinets, car il pourrait se brûler gravement (consultez notre fiche Brûlure).

À retenir

Un enfant qui ne s'est pas sali en mangeant ou en jouant n'a pas besoin de prendre son bain tous les jours.

Comme les enfants ont la peau sensi-

PALESTINE OCCUPÉE

Le Parlement arabe appelle à une position arabo-africaine pour arrêter la guerre sioniste contre Ghaza

Le Parlement arabe a appelé à une position arabo-africaine pour unifier les efforts des pays de la région et intensifier la pression pour mettre fin à l'agression, aux crimes odieux et aux attaques barbares menées par les forces d'occupation sioniste contre le peuple palestinien, a rapporté l'agence de presse Wafa.



Lors de l'ouverture de la 11e conférence de l'Association des sénats, chouras et conseils similaires d'Afrique et du monde arabe, qui s'est tenue à Malabo, capitale de la Guinée équatoriale, sous le thème Renforcer l'action parlementaire commune pour que les pays du Sud puissent faire face aux défis du développe-

ment et aux défis technologiques et environnementaux, le président du Parlement arabe, Adel bin Abdulrahman Al-Assoumi, a dénoncé la position internationale à l'égard de l'agression en cours contre la bande de Ghaza et les territoires palestiniens occupés.

Il a souligné que le peuple palestinien subit depuis près d'un an le plus grand et le plus horrible massacre connu dans l'histoire, au vu et au su du monde entier, qui n'a pas bougé le petit doigt pour arrêter ces massacres, condamnant les positions des pays qui continuent à soutenir ces crimes terro-

ristes contre les femmes, les enfants et les personnes âgées. Il a indiqué que ces crimes, qui représentent une tache sur le front de l'humanité, ont non seulement révélé au monde l'étendue de la laideur de l'entité sioniste et sa nature criminelle et raciste, mais ont également prouvé que l'ordre mondial actuel, fondé sur la politique de deux poids, deux mesures et l'hypocrisie internationale, n'est pas qualifié pour répandre et réaliser la paix et mettre fin à la guerre génocidaire à Ghaza.

USA

L'Ouragan Hélène a fait au moins 53 morts

Des millions d'Américains sont toujours privés d'électricité samedi après le passage de l'ouragan Hélène dans le sud-est des Etats-Unis, qui a fait au moins 53 morts.

Les équipes de secours s'activent pour rétablir le courant et faire face aux conséquences des inondations massives qui ont détruit maisons, routes et commerces à travers plusieurs Etats. Au moins 22 personnes ont péri en Caroline du Sud, 17 en Géorgie, onze en Floride, deux en Caroline du Nord et une en Virginie, selon un bilan compilé par des médias à partir des déclarations d'autorités locales.

« Je suis profondément attristé par les pertes humaines et la dévastation cau-

sées par l'ouragan Hélène », a déclaré samedi le président américain Joe Biden. « Le chemin de la guérison sera long », a-t-il ajouté.

A Cedar Key, une île de quelques centaines d'habitants sur la côte ouest de la Floride, les toits de maisons ont été arrachés et les murs éventrés.

Hélène a touché terre dans le nord-ouest de la Floride jeudi soir en ouragan de catégorie 4 sur une échelle de 5, avec des vents soufflant à 225 km/h.

La tempête a poursuivi sa route à travers plusieurs Etats américains, causant des pluies diluviennes avant de s'affaiblir peu à peu.

« Les conditions vont continuer à

s'améliorer samedi, après les inondations catastrophiques des deux derniers jours », a écrit le Centre national des ouragans (NHC).

Mais la tempête laisse derrière elle de vastes zones détruites par des glissements de terrain et d'intenses crues, jusqu'à Asheville en Caroline du Nord.

« Il s'agit de l'une des pires tempêtes de l'histoire moderne pour certaines parties de l'ouest de la Caroline du Nord », a déclaré le gouverneur de cet Etat, Roy Cooper, lors d'une conférence de presse vendredi soir.

Les secours continuent leurs opérations de sauvetage, a indiqué son bureau.

KENYA

Le nombre de cas de Mpox s'est alourdi

Le ministère kényan de la Santé a confirmé un nouveau cas de Mpox, portant le nombre total d'infections à huit. Mary Muthoni, secrétaire principale du ministère de la Santé, a déclaré dans un communiqué publié vendredi à Nairobi, la capitale du Kenya, que le cas avait été confirmé à Bungoma, dans l'ouest du pays. Soixante et un contacts ont été suivis et autorisés à sortir. Un seul a été testé positif au Mpox, a-t-elle déclaré. Muthoni a ajouté que le Kenya avait contrôlé 1,05 million de voyageurs à

26 points d'entrée et qu'aucun décès n'avait été signalé jusqu'à présent.

Elle a indiqué que le ministère avait intensifié la surveillance, la communication sur les risques et l'engagement communautaire pour lutter contre la contagion et promouvoir la prévention des infections.

Selon elle, des protocoles et des lignes directrices sont en place pour la gestion des cas, le traitement et la prévention et le contrôle des infections, tandis qu'un soutien psychosocial est disponible pour les personnes touchées.

Le Kenya fait partie des pays africains qui ont signalé des cas de Mpox.

Les autres sont la République démocratique du Congo, le Burundi, le Cameroun, le Liberia, la République centrafricaine, le Nigeria, la Côte d'Ivoire, l'Ouganda, l'Afrique du Sud, la Guinée, le Gabon et le Rwanda. Le 14 août, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a déclaré que le Mpox constituait une urgence de santé publique de portée internationale et a appelé à une réponse mondiale coordonnée.

MARTYRE DE HASSAN NASRALLAH

Le Liban décrète trois jours de deuil

Le Premier ministre libanais par intérim, Najib Mikati a décrété un deuil national de trois jours suite au martyre de Hassan Nasrallah, secrétaire général du Hezbollah, a indiqué samedi l'agence libanaise de presse (ANI). Dans une note publiée samedi, le chef du gouvernement libanais chargé des affaires courantes a déclaré : Suite au martyre de Sayyed Hassan Nasrallah, secrétaire général du Hezbollah, tombé lors de l'agression sioniste contre le Liban, un deuil national est décrété pour les lundi 30 septembre, mardi 1er et mercredi 2 octobre. Durant cette période, les drapeaux seront mis en berne dans toutes les administrations, institutions publiques et municipalités, et les programmes des stations de radio et de télévision seront adaptés à cet événement tragique, selon l'ANI.

Le jour des funérailles du martyr sera également une journée de suspension des activités dans toutes les administrations publiques, municipales, ainsi que dans les institutions publiques et privées, poursuit le chef du gouvernement libanais.

BAYERN :

Examens rassurants pour Kane

Les examens effectués sur la cheville de l'attaquant vedette du Bayern Munich Harry Kane, blessé lors du choc de Bundesliga contre Leverkusen la veille, ont montré une « *évolution positive* » dimanche matin, a indiqué le géant bavarois, trois jours avant son match de Ligue des champions à Aston Villa.

Touché à la cheville gauche, Kane est sorti en boitant à quatre minutes de la fin du match nul 1-1 du Bayern contre le champion en titre à l'Allianz Arena samedi.

Le joueur de 31 ans, qui a des antécédents de blessures à la cheville, a été vu se tenant au bas de la jambe après un choc avec Amine Adli de Leverkusen.

Un coup à la cheville

Le buteur anglais « *a pris un coup douloureux à la cheville* » mais « *les examens effectués par le service médical (du club) dimanche ont montré une évolution positive* », s'est voulu rassurant le Bayern dans un communiqué.

« Kane continuera à recevoir un traitement intensif », a précisé le club bavarois.

Le directeur sportif du Bayern, Max Eberl, s'était montré pessimiste samedi à l'issue de la partie: « *Le fait que Harry quitte le terrain signifie quelque chose, car il est très costaud* ».

« *Ça n'a pas l'air bon, mais nous espérons qu'il est fait de bon bois anglais et que rien n'est cassé* », avait-il plaisanté. Dix buts en sept matches

En grande forme depuis le début de la saison, Kane totalise dix buts en sept matches toutes compétitions confondues, dont un quadruplé contre le Dinamo Zagreb, lors du festival du Bayern (9-2) pour son entrée en lice en Ligue des champions.

ALGÉRIE-LIBERIA :

Ce sera au stade du Moudjahid Hocine-Ait Ahmed

Midi Libre a appris en exclusivité d'une source autorisée à la CAF que l'équipe nationale disputera le dernier match des éliminatoires de la CAN 2025 au stade Hocine-Ait Ahmed de Tizi-Ouzou.

PAR MOUNIR HAMROUCHE

Selon notre source, la CAF a déjà pris acte de cette décision.

Inauguré, vendredi, à l'occasion du derby JSK-OA (2-1), le stade Hocine-

Ait Ahmed a offert des images telles qu'on n'en voit rarement dans le championnat local. L'infrastructure inaugurée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune en juillet dernier, a été à la hauteur de sa réputation de « meilleur stade du continent ». Grand, construit aux normes de la FIFA, cette enceinte de 50.000 places est un chef d'œuvre en la matière. Outre les matches domestiques de la JSK, Hocine-Ait Ahmed accueillera également des matches de l'équipe nationale. Dont celui de la dernière journée des éliminatoires de la CAN 2025 face au Libéria, prévue durant la période du 17-18 et 19

novembre prochains. Une source autorisée à la FAF a appris à El Moudjahid en exclusivité que la CAF a été informée de cette nouvelle domiciliation et en a pris acte. Notre source nous a confié également que les Verts pourraient également utiliser l'hôtel du stade à l'occasion. Ainsi, après avoir reçu à Alger (Nelson-Mandela), à Oran (Miloud-Hadefi), à Annaba (19-Mai-1956), l'équipe nationale clôturera sa campagne éliminatoire à la CAN 2025 à Tizi-Ouzou, conformément au souhait de la FAF de voir l'EN se produire un peu partout en Algérie.

M.H.

LIGUE 2 :

Le match USMAN-USMH reporté au 5 novembre

Le match USM Annaba-USM El Harrach, comptant pour la 3e journée du championnat de Ligue 2 amateur de football (groupe Centre-Est), prévu initialement le vendredi 4 octobre, a été reporté au mardi 5 novembre.

« *La rencontre a été renvoyée au mardi 5 novembre 2024, en raison du déroulement du match de l'équipe nationale algérienne face au Togo au*

stade du 19-mai 1956 d'Annaba », a indiqué la Ligue nationale de football amateur (LNFA) dimanche dans un communiqué. Les Verts recevront les Eperviers du Togo le jeudi 10 octobre à Annaba (20h00), pour le compte de la 3e journée (Gr.E) des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2025, avant de se rendre à Lomé pour défier le même adversaire, le lundi 14 octobre au stade de Kégué

(17h00, heure algérienne), à l'occasion de la 4e journée. La formation d'Annaba a lancé sa saison en s'imposant à domicile face au MSP Batna (1-0), avant d'aller accrocher le HB Chelghoum-Laïd (0-0), alors que l'USMH s'est imposée d'entrée en déplacement face à l'US Souf (1-0), avant d'être tenue en échec à la maison le week-end dernier face au MO Constantine.s

MONDIAL DES CLUBS AUX USA :

Les 12 stades de l'édition 2025 dévoilés

La Fédération internationale de football association (FIFA) a annoncé les douze stades qui accueilleront au moins une rencontre de la Coupe du monde des clubs qui se déroulera du 15 juin au 13 juillet 2025 aux Etats-Unis.

Comme pour la Coupe du monde 2026 des nations, le « MetLife Stadium » de New York (82 000 places) accueillera la finale de cette

compétition.

Quant à la ville de Orlando accueillera des rencontres dans deux de ses stades il s'agit de « Camping World Stadium » et « Inter & Co Stadium ».

Le mondial des clubs 2025 devrait bel et bien voir le jour l'été prochain, malgré les difficultés liées notamment au calendrier surchargé, la FIFA a maintenu sa nouvelle compétition.

Pour rappel, il y aura 32 équipes qui disputeront la compétition planétaire. C'est la toute première de ce format qui ressemblera à la Coupe du monde des nations. Nul doute qu'il sera suivi de près par les amoureux du ballon rond.

La liste des 12 stades de la Coupe du monde des Clubs :

MetLife Stadium (New-York),

Mercedes-Benz (Stadium Atlanta), Bank of America Stadium (Charlotte), TQL Stadium (Cincinnati), Rose Bowl Stadium (Los Angeles), Hard Rock Stadium (Miami), GEODIS Park (Nashville), Camping World Stadium et Inter & Co Stadium (Orlando), Lincoln Financial Field (Philadelphia), Lumen Field (Seattle), Audi Field (Washington D.C).

KINGSMAN : SERVICES SECRETS



20h25 **TMC**

Orphelin de père, le jeune Eggsy est un adolescent rebelle qui ne supporte pas le nouveau compagnon de sa mère, un caïd local. Emprisonné après une bagarre, il contacte pour se sortir de ce mauvais pas un certain Galahad, un vieil ami de son père. Décidé à offrir une nouvelle chance au jeune homme, Galahad lui propose de rejoindre Kingsman, une société secrète d'espionnage. Il doit pour cela réussir toute une série d'épreuves particulièrement difficiles. Dans le même temps, Richmond Valentine, un milliardaire excentrique, kidnappe des personnalités mondiales qui s'opposent à ses funestes desseins.

PARIS HAS FALLEN



20h10 **CANAL+**

Vincent et Zara tentent de retrouver Cédric Duval, un ancien agent du renseignement français. Ce dernier aurait jadis essayé d'éliminer Jacob Pearce en piégeant sa voiture avec une bombe. Pearce entend poursuivre son plan de vengeance. Béatrice Paquin, ancienne responsable de mission à la DGSE, se trouve ainsi dans le collimateur du terroriste. Pearce poste une vidéo dans laquelle il offre une récompense de cinq millions d'euros à quiconque lui livre des informations sur elle.

FORTUNE DE FRANCE LA PESTE



20h10 **2**

La mort de sa femme Isabelle laisse Jean de Siorac inconsolable. Alors que les huguenots sont à nouveau persécutés, plusieurs cas de peste apparaissent dans la région. Diane, la fille du baron de Fontenac, est bientôt atteinte de la maladie. Ce dernier supplie Siorac, médecin réputé, de la sauver. Bien qu'ils soient ennemis jurés, Jean accepte à condition que Diane soit mise en quarantaine au château de Mespech. Après des soins intensifs et longs, il parvient à la guérir. Alors que François tombe fou amoureux de Diane, Pierre découvre l'amour avec Hélix.

POUR UNE POIGNÉE DE DOLLARS



20h10 **3**

Deux bandes rivales, les Baxter, trafiquants d'armes, et les Rojo, qui font de la contrebande d'alcool, se disputent la suprématie et la domination de la ville de San Miguel, au sud de la frontière américano-mexicaine. Un étranger, vêtu d'un poncho, arrive à dos de mulet dans cette petite ville et s'immisce entre les deux bandes. Proposant d'abord ses services aux Rojo, l'étranger va très vite tirer profit des deux camps à la fois, à la grande joie du fabricant de cercueils Piripero. La musique de Morricone, le cigarillo de Clint Eastwood, la mise en scène de Sergio Leone, les débuts cultes du western-spaghetti !



LA SELECTION DE MIDI LIBRE

LA COURSE À L'ÉCHALOTE



19h55 **arte**

Fondé de pouvoir de la banque Cardot, Pierre Vidal assure le remplacement de son directeur, parti quelques jours en congés. Malheureusement pour le jeune homme, les précieux documents d'un important client sont dérobés sous ses yeux. Afin de ne pas ternir la réputation de l'établissement, Pierre décide d'enquêter seul, sans prévenir la police. Ses investigations le conduisent dans un train en partance pour l'Angleterre. Le jeu fantaisiste de Pierre Richard et le charme de Jane Birkin sont les principaux atouts de cette comédie enlevée.

THALASSA, AVENTURES EXTRÊMES



20h05 **5**

Diego Buñuel prend la direction de l'île Maurice pour partir à la découverte des cachalots de l'océan Indien. Sur place, il rencontre le scientifique François Sarano qui étudie ces géants de mers depuis plus de dix ans. François et son équipe ont effectué un travail de recherche unique au monde, allant jusqu'à créer un arbre généalogique du clan de cachalots qu'ils observent. Ces énormes mammifères, cachant un comportement très complexe, ont été la cible d'une chasse intensive dès le XVIIIe siècle et sont aujourd'hui encore en danger.

TOP GUN : MAVERICK



20h10 **6**

Après plus de 30 ans de service en tant que l'un des meilleurs aviateurs de la Marine, Pete "Maverick" Mitchell est à sa place, repoussant les limites en tant que pilote d'essai courageux et esquivant l'avancement de grade qui le mettrait à la terre. Entraînant de jeunes diplômés pour une mission spéciale, Maverick doit affronter les fantômes de son passé et ses peurs les plus profondes, aboutissant à une mission qui exige le sacrifice ultime de ceux qui choisissent de la piloter. Sorti au cinéma dans une période de marasme pour l'exploitation cinématographique en salles, "Top Gun : Maverick" est un véritable...

CRIMES
MARC DUTROUX, LE MONSTRE BELGE



20h05 **Chérie 25**

Entre juin 1995 et août 1996, le pédophile Marc Dutroux a kidnappé, séquestré et violé six fillettes et adolescentes belges. Pendant des mois, elles ont enduré les pires sévices, cachées dans la cave de Dutroux. Quatre d'entre elles n'ont pas survécu aux atrocités. Les principaux acteurs de cette affaire et ceux qui ont rencontré ce criminel livrent leurs témoignages exceptionnels. Les enquêteurs et les proches des victimes sont persuadés que Marc Dutroux avait des complices qui n'ont pas été arrêtés et que toutes les preuves n'ont pas été exploitées.

Fajr	05:10
Dohr	12:38
Asr	15:59
Maghreb	18:32
Icha	19:55

LIBAN

LE NOMBRE DE DÉPLACÉS APPROCHE LE MILLION



Le Premier ministre libanais Najib Mikati a déclaré, dimanche, que le nombre de personnes déplacées, en raison de l'agression sioniste en cours, avoisine le million. «Le nombre de déplacés est très important et pourrait atteindre un million de personnes (...) ça pourrait être le plus grand déplacement de population de l'histoire du Liban», a déclaré Mikati à

la suite d'une réunion du Comité d'urgence du gouvernement à Beyrouth. Il a ajouté que la priorité du gouvernement est de mettre fin à l'agression en cours en poursuivant le rôle diplomatique, «au-delà duquel il n'y a pas d'option». Lundi dernier, l'armée sioniste a lancé l'attaque «la plus violente, la plus étendue et la plus intensive» contre le Liban

depuis le début de l'escalade il y a environ un an, faisant 816 martyrs et 2 507 blessés ainsi que des milliers de déplacés, selon les autorités libanaises. Le ministre libanais de la Santé, Firas Abiad, a déploré samedi «1 640 morts, parmi lesquels 104 enfants et 194 femmes, ainsi que 8 408 blessés», depuis le début des attaques sionistes contre le Liban, en octobre dernier.

MC ORAN

Décès de l'ancien président Mohamed Brahimi Mehadjji

L'ancien président du MC Oran durant les années 1980, Mohamed Amine Mehadjji, est décédé samedi soir à l'âge de 86 ans. Il a été inhumé, dimanche après la prière du «Dohr» au cimetière d'Aïn El Beïda à Oran. Les funérailles de cet ancien cadre de Naftal (filiale du Groupe Sonatrach) ont eu lieu en présence d'une foule nombreuse, composée, entre autres, d'anciens joueurs et dirigeants du MCO, toutes disciplines confondues. Le défunt avait présidé le club phare de la capitale de l'Ouest entre 1982 et 1989, en le menant vers deux trophées en coupe d'Algérie de football (1984 et 1985) et un titre de champion national, lors de la saison 1986-1987, en plus d'autres trophées, aussi bien nationaux qu'internationaux, remportés par les équipes de handball et de basketball.



ACCIDENTS DE LA ROUTE

9 morts et 176 blessés en 24 heures

Neuf (9) personnes sont décédées et 176 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus ces dernières 24 heures à travers plusieurs wilayas du pays, indique dimanche un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Tlemcen où trois personnes sont mortes et huit autres ont été blessées, suite à 18 accidents de la route, précise la même source. D'autre part, le dispositif de surveillance des plages a procédé à 48 interventions pour le sauvetage de 24 personnes de noyade, dont une (1) évacuée vers l'hôpital. Durant la même période, les éléments de la Protection civile sont intervenus, suite à une explosion de gaz dans un appartement situé au 4e étage d'un bâtiment dans la commune de Mascara. Par ailleurs, le dispositif de lutte contre les incendies de forêt et de récolte a procédé à l'extinction de 10 incendies du couvert végétal à travers plusieurs wilayas.

CULTURE

«196 MÈTRES/ALGIERS» PROJETÉ EN AVANT-PREMIÈRE À ALGER

Le long-métrage «196 mètres/Algiers» du réalisateur Chakib Taleb Bendiab, ayant été dernièrement sélectionné pour représenter l'Algérie à la 97e édition des Oscars, dans la catégorie du «meilleur film international», a été projeté, samedi en avant-première, à la salle Ibn Zaydoun (Alger). Financée par le ministère de la Culture et des Arts, l'œuvre, premier long-métrage du réalisateur Taleb-Bendiab, traite le phénomène du kidnapping, à travers l'histoire de l'enlèvement puis la libération d'une jeune fille après une

enquête policière. Plusieurs acteurs sont à l'affiche, dont Hichem Mesbah, Meriem Medjkane, Ali Namousse et Nabil Asli. Le Film commence par le kidnapping de Manel, une certaine nuit, dans le quartier populaire où elle habite, au cœur d'Alger. Son enlèvement fait l'objet d'une enquête menée par un inspecteur de police, Samy (Nabil Asli), et une psychologue, Dounia (Meriem Medjkane) qui finissent par la libérer et élucider le mystère de plusieurs affaires d'enlèvements et de meurtres.



D'une durée de 90 minutes, ce film dont le tournage avait commencé en 2022 à Alger, a récemment remporté le grand prix du festival international de cinéma du Rhode Island (Etats-Unis) où il a été projeté en avant-première mondiale. Né en 1982, Taleb Bendiab avait réalisé plusieurs courts-métrage dont le documentaire «Averroès, un lien civilisationnel» (2011), et les deux films «Sang-froid» (2013) et «Black spirit» (2018), qui ont participé à plusieurs festivals en Algérie et à l'étranger. La Commission algérienne de sélection des œuvres pour les Oscars, chargée par l'Academy of Motion Picture Arts and Sciences (AMPAS), sous le patronage du ministère de la Culture et des Arts et en collaboration avec le CADC, avait annoncé récemment la sélection du long-métrage «196 mètres/Algiers», pour représenter l'Algérie à la 97e édition des Oscars, dans la catégorie du «meilleur film international». Les films internationaux retenus dans cette catégorie seront annoncés dans une première liste le 17 décembre prochain, puis dans une liste définitive de 5 films le 17 janvier 2025, qui seront en lice pour le prix. Le vainqueur sera annoncé le 3 mars 2025, date de la remise des Oscars.